

Comprendre et maîtriser les risques techniques et environnementaux : aller au-delà du risque ?

Avant-propos

Dominique Bourg, Pierre-Benoît Joly, Alain Kaufmann, Frédérick Lemarchand, Marc Mormont and Dominique Pécaud

Volume 12, Number 1, May 2012

Comprendre et maîtriser les risques techniques et environnementaux : aller au-delà du risque ?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015094ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bourg, D., Joly, P.-B., Kaufmann, A., Lemarchand, F., Mormont, M. & Pécaud, D. (2012). Comprendre et maîtriser les risques techniques et environnementaux : aller au-delà du risque ? Avant-propos. *VertigO*, 12(1).

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2012



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Dominique Bourg, Pierre-Benoît Joly, Alain Kaufmann, Frédéric Lemarchand, Marc Mormont et Dominique Pécaud

Comprendre et maîtriser les risques techniques et environnementaux : aller au-delà du risque ?

Avant-propos

- 1 L'incertitude s'est donc paradoxalement immiscée au sein des sociétés qui, précisément, ont fait le choix du progrès technique dans l'espoir de maîtriser la nature et de réduire les aléas et l'indétermination. L'énorme investissement réalisé en matière de prévention, le plus souvent technique, ne semble plus être en mesure d'empêcher, ou de repousser dans le temps, la survenue de nouveaux accidents ni de processus diffus et continus affectant la vie humaine *via* l'environnement. Si les « institutions du risque » héritées de l'État Providence ne sont plus adaptées à la nature des menaces que font peser nos actions sur nos sociétés (le vivre-ensemble) et sur le monde habitable (œcoumène), se pose donc la question de savoir si un nouveau cadre paradigmatique pourrait nous permettre d'analyser et caractériser ces nouveaux risques et, surtout, d'y apporter des réponses socialement satisfaisantes. Cette problématique est désormais le lieu d'un questionnement à nouveaux frais des relations entre innovation technologique (activité industrielle), science fondamentale (production de connaissance), logiques d'expertise et de décision (pouvoir politique), et société, notamment à travers la question de la pertinence des savoirs « sociaux » face à l'ancienne hégémonie du seul savoir « savant », c'est-à-dire scientifico-technique.
- 2 Un des effets indirects de la publication dans les années quatre-vingt de l'ouvrage d'Ulrich Beck *Risk society* aura été l'extension de la notion de risque, à l'origine circonscrite au domaine de l'assurance, à l'ensemble des activités humaines. Dans le même temps la science économique a fini par imposer l'analyse coût-bénéfice comme un mode universel d'appréhension des risques, étendant ainsi les limites du calculable au-delà du raisonnable. Beck avait fondé sa thèse sur l'existence d'un double paradoxe auquel nous serions soumis dans notre ère « post-industrielle ». D'une part, les innovations scientifiques et techniques destinées à maîtriser le danger sont également sources de nouvelles menaces ; d'autre part, la société technicienne qui se prétend apte à appréhender tout danger en termes de « risque traitable » a créé à son tour une demande sociale toujours accrue de sûreté et de sécurité, qu'elle ne peut satisfaire. L'irruption de ces « risques » renvoie bien sûr à une réalité malheureusement bien palpable et quantifiable (accroissement exponentiel des maladies dites environnementales, accélération du changement climatique global et de ses conséquences sur la biodiversité et l'alimentation mondiale), réalité de la menace technologique (multiplication des crises sanitaires, effets avérés des biotechnologies agricoles à pesticides, pollutions magnétiques, etc.) qui conduisent de nombreux experts et hommes politiques à prendre au sérieux jusqu'à l'hypothèse d'une disparition possible de l'espèce humaine. Mais la prolifération des risques appartient également aux différents imaginaires qui structurent notre époque : elle est, en d'autres termes, un fait social. Le « risque » est tellement omniprésent, qu'il soit perçu dans l'autre, dans la nature, dans notre assiette, dans la jeunesse comme dans toute autre population « à risque », dans l'espace privé (protégé) comme dans le domaine public (vidéosurveillé), que nous pourrions même considérer qu'il est devenu une nouvelle catégorie de perception, une catégorie *esthétique*. Tout comme l'Homme de la Renaissance a institué sa relation au monde sensible sous la forme du paysage, se posant en tant que sujet observateur devant l'objet-nature observé, nous pourrions dire que le risque est la relation qui s'établit désormais entre l'Homme inquiet du début du XXI^e siècle et un techno-monde – ou une technonature – devenu difficilement compréhensibles.
- 3 Il existe au moins deux paradigmes pour penser « ce que nous faisons », ou du moins les conséquences négatives ou problématiques de notre agir technologique : le risque, d'une part,

et la catastrophe, de l'autre. On a pour habitude de définir le premier par le produit d'un aléa (expression potentielle ou réalisée de la menace) par la vulnérabilité (ce qui va être affecté). La catastrophe, qui a fondé de nombreux courants de pensée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, notamment la découverte des camps d'extermination et de l'explosion de la bombe atomique sur Hiroshima, exprime quant à elle l'idée d'un retournement, d'un renversement de la promesse en menace.

- 4 L'émergence des « nouveaux risques », collectifs et d'origine technologique, dont les conditions d'apparition étaient préparées depuis fort longtemps, lance sans cesse de nouveaux défis aux gestionnaires qui ont la charge de les prévenir et/ou de les réparer lorsqu'ils sont réalisés, qu'ils soient élus, ingénieurs, experts, prévisionnistes ou assureurs privés ou publics, lesquels ne parviennent plus à remplir leur mission de manière satisfaisante. Dans ce numéro de *[VertigO] – la revue électronique en sciences de l'environnement* les usages, les enjeux et les limites de la notion de risque à travers des réflexions et expériences pluridisciplinaires en sciences de l'environnement, en questionnant la possibilité de penser les conséquences de l'agir humain au-delà d'une seule approche par le calcul. Peut-on opposer au risque calculable d'autres concepts, plus qualitatifs et surtout, plus significatifs de la nature de ce que nous menace ? Quelle est, par exemple, la pertinence d'un « catastrophisme éclairé » pour l'analyse sociologique et anthropologique de la vulnérabilité de l'environnement et des hommes, et des nouveaux risques environnementaux ?
- 5 En sciences humaines et sociales, le paradigme du risque a conduit à développer des approches qui ont en commun de s'appuyer respectivement sur les trois piliers institutionnels de la Modernité, sans les remettre fondamentalement en cause, que sont la Science, l'Etat et le Marché. Or, il est indéniable que la redistribution des enjeux scientifiques, politiques et économiques qui s'opère autour des risques environnementaux ne saurait ignorer la nécessité de prendre en compte la volonté de la société civile sur la scène du risque, comme en atteste l'émergence d'un « tiers secteur scientifique » ou d'une « science citoyenne », mais aussi de nombreuses formes d'opposition organisée (telles les faucheurs volontaires d'OGM ou de nombreux collectifs de citoyens) à la libre diffusion des nouvelles formes de menaces technologiques et environnementales. Plus fondamentalement, les approches en terme de risques, qu'ils soient avérés ou potentiels, ne parviennent peut-être pas à remettre en cause *radicalement*, c'est-à-dire à la racine, les logiques politico-économiques qui sont à l'origine de la production des menaces qui pèsent sur les hommes, les milieux et les régimes démocratiques. La légitimité des trois « piliers » du projet moderne à l'œuvre dans la dynamique du développement industriels et technologique des cinquante dernières années est pourtant sérieusement entamée, en particulier par les nombreuses crises qui ont ponctué les deux dernières décennies : le « mensonge » de Tchernobyl, l'« affaire » du sang contaminé, la « crise » de la vache folle, le « scandale » de l'amiante, etc. Il apparaît finalement dans toutes ces situations que l'Etat, par l'intermédiaire de ses représentants, a failli à ses missions fondamentales de protection des citoyens, que la Science n'est plus seulement l'activité rationnelle et désintéressée par laquelle le plus grand bonheur du plus grand nombre devait advenir, mais une technoscience opératoire et sans conscience, étroitement soudée aux intérêts des lobbies industriels. Sous l'influence de l'idéologie néolibérale, on fait jouer au marché un rôle beaucoup trop étendu qui dénie la pluralité des sphères de valeurs (Cf. les suggestions faites à la Grèce de vendre des parts de son patrimoine pour rembourser sa dette comme s'il s'agissait d'un particulier, ou la proposition de Cameron au Royaume-Uni de vendre les forêts domaniales anglaises). On observe ici une volonté d'étendre sans limites le paradigme de la concurrence d'agents économiques présumés rationnels au point de dénier toutes les autres sphères d'évaluation sociale (légitime/illégitime, juste/injuste, etc.).
- 6 Il paraît donc délicat de produire un raisonnement pluridisciplinaire sur un ensemble d'actions (et leurs effets) issu de choix individuels et collectifs en ramenant les analyses à un seul dénominateur commun, la notion de risque. Le risque n'apparaît-il pas finalement comme la manière appauvrie et réductrice dont l'homme des sociétés technoscientifiques, qui ne parvient plus à donner sens à son malheur, rend compte de ce qui lui arrive. Il rend aussi compte, par là même, de ce qu'il a produit, mais il ne peut en avoir conscience puisque l'expression quantifiée

qu'il en a donnée le prive de tout regard critique. Par son expression-même, quantifiée et abstraite, dépourvue de substance, le risque comme aléa statistique nous éloigne de nos responsabilités, nous dépossède de toute autre manière de penser que la pensée calculante, au point qu'il finisse par présenter comme naturelles et anhistoriques, les conséquences de l'agir technologique alors que nous n'avons affaire en vérité qu'à des choix de développement. Si nous pouvons avec Claude Lefort penser les sociétés modernes démocratiques sur les bases mêmes de leur propre indétermination (des sociétés libres de choisir leur histoire), force est de constater également que celles-ci ne sont plus capables de protéger leurs citoyens d'une montée des périls sanitaires et environnementaux liés à la nature même de leur développement. On ne peut donc réduire cette réalité à la seule perspective d'une « gestion des risques », notion qui s'est développée avant tout dans le domaine de la calculabilité et de la prévision propre aux sciences dites « exactes » et qui a tardivement gagné les sciences humaines de plus en plus sollicitées dans le cadre de la mise en œuvre de dispositifs assurantiels, qu'ils soient préventifs ou réparateurs. Seule une attitude de vigilance à l'égard de notre plus grande vulnérabilité permettra de mieux connaître les figures de la menace et, surtout, comment elle prend forme dans une société donnée à une époque donnée.

7 Bonne lecture !

Pour citer cet article

Référence électronique

Dominique Bourg, Pierre-Benoît Joly, Alain Kaufmann, Frédéric Lemarchand, Marc Mormont et Dominique Pécaud, « Comprendre et maîtriser les risques techniques et environnementaux : aller au-delà du risque ? », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 1 | mai 2012, mis en ligne le 25 juin 2012, consulté le 02 octobre 2012. URL : <http://vertigo.revues.org/12152> ; DOI : 10.4000/vertigo.12152

À propos des auteurs

Dominique Bourg

Université de Lausanne, Suisse

Pierre-Benoît Joly

INRA, France

Alain Kaufmann

Université de Lausanne, Interface Sciences - Société, Suisse

Frédéric Lemarchand

Université de Caen, France et [Vertigo]

Marc Mormont

Université de Liège, Belgique

Dominique Pécaud

Ecole polytechnique de l'Université de Nantes, France

Droits d'auteur

© Tous droits réservés
